

Changements importants au sein du PAC-SM à partir du 1er janvier 2021

Les organisations de soutien - GSP, suissetec, ImmoClimat Suisse, DIE PLANER et OFEN - ont décidé des changements importants suivants au sein du PAC-SM :

Prix du certificat d'installation PAC-SM à partir du 1er janvier 2021

Ces dernières années, l'OFEN/SuisseEnergie a soutenu le PAC-SM par des contributions très importantes, ce qui a permis de maintenir le prix du certificat à un niveau bas. Ces subventions seront réduites à partir de 2021. Les revenus de la part du certificat d'installation deviendront ainsi la source de financement la plus importante pour le PAC-SM et devra couvrir la quasi-totalité des coûts du PAC-SM.

Pour cette raison, le prix du certificat d'installation doit être ajusté. Il s'élève actuellement à 245 CHF + TVA. A partir du 1er janvier 2021, le prix d'un certificat sera fixé à 380 CHF + TVA. Cela concerne toutes les demandes de certificat reçues par le GSP par e-mail ou par courrier à partir du 1er janvier 2021.

L'EnDK, qui représente les cantons, a été informée en juin 2020 d'un ajustement des prix de cette ampleur et a marqué son accord.

Facturation du certificat : Nouveau règlement à partir du 1.1.2021

Jusqu'à présent, le certificat d'installation était facturé aux installateurs de chauffage. Dans la plupart des cas, ils ont préfinancé le certificat d'installation pour le propriétaire du bâtiment.

Les organisations de soutien ont décidé de modifier cette pratique afin de simplifier la procédure pour les chauffagistes : A partir du 1er janvier 2021, le certificat d'investissement sera facturé directement au propriétaire du bâtiment.

Comme auparavant, le propriétaire ne recevra le certificat d'installation seulement près le paiement intégral de la facture et après d'éventuels contrôles aléatoires. Le délai d'obtention du certificat du système est normalement d'environ 7 semaines à compter de la date de réception de la demande auprès du GSP et d'environ 13 semaines si le système de pompe à chaleur est soumis à un contrôle aléatoire.

La gestion du projet WPSM

Berne/Illarsaz, novembre 2020